Algorythme illustant le processus d'adhésion à la facturation électronique et de génération des factures électroniques

Entreprises ou opérations soumises à l'obligation de facturation électronique

NON → Processus arrêté

Factures concernées : la facturation des ventes locales ainsi que des ventes à l'exportation

OUI

Pièces à fournir :
- Extrait RNE (daté de moins de 3 mois)
- Copie carte d'identification fiscale
- Copie CIN du premier responsable
- Copie CIN de l'administrateur principal sur la plateforme EL FATOORA

Préparation dossier complet :
- Contrat d'abonnement au service EL FATOORA, signé en 2 exemplaires
- Fiche de renseignements remplie, signée
- Déclaration d'adhésion à la facure électronique, signée

Dépôt de Dossier complet avec toutes les pièces requises au bureau d'ordre central de TTN ou par voie postale avec accusé de réception ou inscription en ligne via le site https://adhesion.elfatoora.tn

Continuer à émettre des factures papier jusqu'à achèvement de la procédure avec TTN

Validation du dossier administratif par TTN. A cet effet, l'équipe de TTN :
- Configure l'espace du client sur l'environnement de test
- Accompagne le client tout au long de l'implémentation

Prérequis pour entrer en phase de test technique

- Disposer d'un certificat électronique qualifié (émis par l'ANCE ou en possession de l'entreprise) permettant la signature électronique des factures
- Traduction des factures au format XML (norme TEIF - Tunisian Electronic Invoice Format) (conformément au guide d'implémentation)
- Un numéro d'enregistrement unique, un cachet électronique visible (CEV) et une signature électronique sont attribués par TTN à toute facture électronique, ainsi que la signature électronique du client
- Transmission des factures à la plateforme EL FATOORA (selon spécifications techniques de la plateforme)

Données à transmettre à TTN pour lancer les tests

- Adresse ip fixe
- Déclarer la ou les personne(s) habilitée(s) à signer
- Le numéro de série du certificat électronique + e-mail associé
- Choix du mode de connexion (web service ou SFTP - Secure File Transfer Protocol)

Tarifs

Web service : Abonnement mensuel
- Compte web principal : 10 D hors taxe
- Compte web supplémentaire : 10 D hors taxe

Mode SFTP (Service File Transfer Protocol) : Abonnement mensuel
- Compte EDI principal : 10 D hors taxe
- Compte EDI supplémentaire : 10 D hors taxe

Mise en production du service de facturation électronique

1. TTN transmet à l'entreprise les paramètres d'accès au service
2. L'entreprise doit déposer une déclaration d'adhésion à la facturation électronique auprès de la DGI, accompagnée de l'attestation d'adhésion au service, délivrée par TTN

Génération des factures électroniques y compris les factures à l'exportation

1. Convertir la facture initiale au format XML
2. Signature de la facture XML par l'utilisateur de la clé ANCE Agence Nationale de Certification Electronique (Tuntrust), via une application fournie par un fournisseur agréé TTN
3. Accéder à l'application «FileZilla» de TTN, se connecter au serveur, envoyer la facture XML dans le **répertoire «IN»**
4. La facture est traitée par TTN et retournée dans le **répertoire «OUT»**, comportant :
   - Un QR code
   - Un numéro unique de la facture attribué par TTN
   - Date et heure de la signature

Editer Facture papier pour les opérations de transport de marchandises ayant fait l'objet d'une facturation électronique

Tarifs

Remise de copies de factures électroniques
- Copie papier : 1 D hors taxe / page
- Format PDF et XML :
  - entre 1 et 10 factures : 1 D hors taxe / unité
  - de la 11ème à la 100 ème facture : 0,500 D hors taxe / unité
  - A partir de la 101ème facture : 0,250 D hors taxe / unité

Traitement des factures électroniques
- Taille facture ≤ 50 ko : 0,190 D hors taxe
- Taille facture > 50 ko : 0,190 D hors taxe

© Copyright - Cabinet Yaïch de formation & Formationexperts.com
L'école du travail bien fait